

MAIRIE DE DRAGUIGNAN

DÉPARTEMENT



D U V A R

DECISION MUNICIPALE N° 17-008

OBJET : Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2017

Richard STRAMBIO – Maire de la Ville de DRAGUIGNAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n°2014-023 en date du 17 avril 2014 modifiée par les délibérations n° 2014-125 en date du 10 octobre 2014, n° 2014-173 en date du 23 décembre 2014 et n° 2015-155 du 12 novembre 2015, par lesquelles le Conseil municipal a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du code précité ;

Considérant que la ville de DRAGUIGNAN va réaliser l'aménagement de 3 salles de dépôt archéologique et de réserves dans le Dortoir des Frères de l'Observance à la Chapelle de l'Observance ;

Considérant que cette dépense peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2016.

DECIDE :

ARTICLE 1 : Il est demandé une subvention de l'Etat, au titre de la réserve parlementaire 2017, pour l'opération d'aménagement de 3 salles de dépôt archéologique et de réserves dans le Dortoir des Frères de l'Observance à la Chapelle de l'Observance à Draguignan.

ARTICLE 2 : Le montant sollicité est de 129 652 € (soit 40 % de la dépense hors taxe de 324 130 €).

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au Registre des décisions Municipales

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision, et rappelle conformément aux dispositions de l'article R. 421.1 du Code de Justice Administrative, qu'un délai de deux mois est ouvert pour contester la présente décision devant la juridiction administrative de Toulon territorialement compétent.

Fait à DRAGUIGNAN le

30 JAN. 2017

Richard STRAMBIO



MAIRE DE DRAGUIGNAN